

Solidarité Intempéries dans les Alpes-Maritimes Action Logement se mobilise pour soutenir les salariés sinistrés



SURMONTER DES DIFFICULTÉS

**Salariés d'entreprises, ne restez pas seul face à vos difficultés de logement !
Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et d'un soutien financier.**

Suite aux intempéries du 3 octobre 2020 qui ont violemment touché le département des Alpes-Maritimes, Action Logement souhaite soutenir les ménages sinistrés et a pris des mesures pour venir en aide aux salariés de toutes les entreprises du secteur privé implantées sur le territoire concerné.

Les équipes d'Action Logement délivrent un service élargi permettant **un accompagnement confidentiel et une étude personnalisée** de la situation des salariés sinistrés et proposent des solutions financières pour les aider dans la prise en charge de leurs dépenses liées au logement.

Locataire ou propriétaire, touché par les intempéries dans une des communes sinistrées, nous vous aidons à faire face à vos difficultés de logement avec :

- Un accompagnement personnalisé
- Des aides financières : jusqu'à 10 000 € par ménage
- Des solutions de relogement temporaires ou durables

Contactez-nous

Par mail : solidaritepaca.als@actionlogement.fr

Par téléphone : 06 15 95 54 71 ou 06 15 78 62 24